

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

HÔTEL & RÉSIDENCE *** IBAÏA SERGE BLANCO

ARTICLE 1 RÉSERVATION HÔTEL IBAÏA

Toute réservation ne sera considérée comme définitive qu'à réception des arrhes demandées : 100% du montant total de la réservation pour un séjour d'une nuit. 50% du montant total de la réservation pour un séjour de deux nuits. 33,33% du montant total de la réservation pour un séjour de 3 nuits. 30% du montant total de la réservation pour un séjour supérieur à 3 nuits. En cas de non présentation, l'hôtel prélève la 1^{ère} nuit du forfait.

ARTICLE 2 TARIFS

Nos tarifs s'entendent toutes taxes comprises, hormis la taxe de séjour et extras (boissons, téléphone, dépenses ne faisant pas partie de la description du forfait). Tous nos prix sont exprimés en euros et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Sauf offre promotionnelle particulière, les tarifs applicables sont ceux qui figurent dans la brochure tarifaire du site en vigueur au moment de la réservation.

Toute prestation réservée et non consommée ne peut être assujettie à un remboursement. La prestation Early Booking est non valable en août et décembre.

ARTICLE 3 FORFAITS CURE

Le centre de Thalassothérapie se situe à 250 mètres de l'hôtel et de la résidence Ibaïa, des vestiaires sont à votre disposition pour vous changer. Le contenu des forfaits varie selon la cure retenue. Les soins sont effectués alternativement, un jour le matin, un jour l'après-midi pour les cures «Essentielles».

L'Espace Remise en Forme comprenant le Spa Marin, saunas, hammam, salle de fitness est en accès libre pour tous les curistes. Les clients non curistes de l'hôtel ou de la résidence Ibaïa bénéficient de tarifs préférentiels pour accéder aux infrastructures du centre de thalassothérapie. Tarifs par personne : Spa Marin - 7 € pour les 2h ou 13 € pour la journée. Fitness : 5 €.

Visite Médicale :

La visite médicale est fortement recommandée pour toutes cures de thalassothérapie et nécessaire pour tout programme au-delà de 4 jours. Pour la cure Sport Attitude, un certificat médical d'aptitude devra certifier l'absence de contre-indication à la pratique du sport et porter la signature et le cachet du médecin. Un certificat de non contre-indication de votre oncologue est obligatoire pour la cure « 2ème Souffle ». Les actes médicaux et de kinésithérapie au titre d'une cure de thalassothérapie ne sont pas remboursés (circulaire de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie n°5698 du 23 Décembre 1998).

Précautions femmes enceintes et mineurs :

Certains soins ne sont pas adaptés aux femmes enceintes. Nous leur conseillons de consulter leur médecin avant toute réservation afin de vérifier qu'il n'existe aucune contre-indication par rapport à la cure choisie. Un certificat médical de suivi de grossesse et de non contre-indication à la pratique de la thalassothérapie sera nécessaire pour toute réservation. Les modelages du corps sont déconseillés pour les enfants de moins de 18 ans.

Les enfants ont accès aux bassins sous la surveillance d'un adulte. L'accès au sauna et hammam est interdit aux enfants de moins de 16 ans. Les adolescents accompagnés d'un adulte ont accès à certains appareils de la salle de musculation.

Mesures d'hygiène :

Par mesure d'hygiène, le port de sandales en plastique et bonnet de bain est obligatoire (possibilité d'en acheter sur place). Le maillot short n'est pas toléré. Il est recommandé, aux curistes de se munir de deux maillots de bain, d'une tenue et des chaussures de sport.

Peignoirs, claquettes, serviettes sont fournis pour les forfaits 6 jours, une caution de 62 euros sera imputée à l'arrivée et déduite lors du départ contre restitution dudit peignoir.

ARTICLE 4 SÉJOUR HÔTEL IBAÏA

Les chambres sont mises à la disposition du client à partir de 14h30 et doivent être libérées au plus tard à 12 heures le jour du départ. Les animaux domestiques sont acceptés à l'hôtel à condition qu'ils soient tenus en laisse.

Un supplément de 15€ par jour sera facturé. Toute dégradation constatée sera facturée. L'accès au restaurant leur est interdit. Possibilité de parking privé et fermé au tarif de 11€ par jour, le nombre de place étant limité, une réservation au préalable est fortement conseillée.

ARTICLE 5 CHÈQUES CADEAUX

Les chèques cadeaux ne sont pas remboursables. Les chèques cadeaux avec hôtel sont valables 1 an et utilisables selon la saison réservée.

ARTICLE 6 FACTURATION

Le paiement de la totalité des prestations doit être effectué à la réception de l'hôtel au moment du départ. Toutes les prestations réservées et commandées sur place sont dues. Pour les longs séjours, un règlement au terme de chaque semaine écoulée sera demandé.

ARTICLE 7 PRÉCISIONS COMPLÉMENTAIRES RÉSIDENCE IBAÏA

Réservations : toute réservation sera considérée comme définitive qu'à réception des arrhes demandées. Le solde devra être réglé au plus tard 30 jours avant le début du séjour. Dans le cas d'une réservation effectuée dans le mois qui précède la date d'arrivée, la totalité du séjour devra être réglée. En cas de non-paiement dans les délais, la Direction se réserve le droit de considérer la réservation comme annulée.

Tarifs :

Nos tarifs s'entendent toutes taxes comprises, eau-chauffage-électricité et la mise à disposition du linge de maison - draps & serviettes de toilette changés hebdomadairement. Tous nos prix sont exprimés en euros et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Sauf offre promotionnelle particulière, les tarifs applicables sont ceux figurant dans la brochure tarifaire du site, en vigueur au moment de la réservation. Nos tarifs ne comprennent pas la taxe de séjour payable sur place ainsi que la caution de 250 euros versée le jour de l'arrivée et restituée au terme du séjour déduction faite des dégâts éventuels qui auraient pu être occasionnés. L'ensemble des prestations optionnelles donneront lieu à des suppléments de prix à régler sur place le jour du départ :

Linge de maison supplémentaire : 12 € par appartement. Parking privé : 11 € par jour.

Ménage avec supplément obligatoire : Studio 52 € ; 2 pièces 60 € - nettoyage complet de l'appartement hors vaisselle et appareils ménagers dont l'entretien et l'hygiène incombent au locataire pendant la durée du séjour. Séjour : l'appartement sera disponible à partir de 17h00 le samedi jour de votre arrivée et devra être libéré pour 10h00 le samedi suivant, jour de votre départ. En cas d'arrivée différée, les locataires doivent informer la Réception de la Résidence Hôtelière Serge Blanco. Dans le cas contraire, la Résidence Hôtelière Ibaïa Serge Blanco peut relouer le logement 24h après l'arrivée prévue sans indemnité ni remboursement au premier locataire.

ARTICLE 8 PROMOTIONS

Les offres sont valables uniquement pour les forfaits indiqués et ne concernent que les réservations directement effectuées auprès de nos services. En sont exclues les réservations par agence, par tours opérateurs et comités d'entreprise. Elles sont non rétroactives et non cumulables avec d'autres avantages ou offres promotionnelles en cours ou à venir.

ARTICLE 9 CAS DE FORCE MAJEURE

Dans le cas de force majeure, notamment tout sinistre affectant le site dans son ensemble et quelle que soit son origine (incendie, inondation, interruption de la fourniture d'électricité, catastrophe naturelle) qui entraînerait la fermeture totale ou partielle de l'établissement, un report de séjour dans les mêmes conditions de prestations sera proposé, aux dates déterminées d'un commun accord entre les parties. A défaut d'opter pour le report, le séjour sera annulé et les arrhes éventuellement versées seront restituées sans autre dédommagement. Les parties devront tout mettre en oeuvre pour prévenir ou réduire les effets d'une inexécution du contrat causée par un événement de force majeure.

Le commencement et la fin dudit événement devront être immédiatement notifiés à l'autre partie sans qu'elle ne pourra être déchargée de sa responsabilité.

ARTICLE 10 LITIGES

En cas de litige, le tribunal territorialement compétent sera saisi.

ARTICLE 11 ANNULATION

Toute annulation fera l'objet d'un écrit : mail, fax ou courrier. L'annulation intervenant plus de vingt-deux jours avant l'arrivée du client donnera lieu au paiement de 30 % du séjour. Dans le cas d'une annulation intervenant moins de vingt-et-un jours avant l'arrivée du client, la totalité du séjour est due. 25 € de frais de dossier seront imputés pour toute annulation concernant la résidence hôtelière.